

RESOLUTION COMEX 1/99

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1998

L'ASSEMBLEE GENERALE,

VU l'analyse des comptes budgétaires de l'exercice 1998,

VU l'analyse de la situation financière de l'exercice 1998,

VU les comptes de gestion de l'exercice 1998,

VU la situation financière au 31 décembre 1998,

VU les comptes de gestion résumés des quatre derniers exercices,

VU les situations résumés des quatre derniers exercices,

VU l'état des cotisations à recevoir à la fin de l'exercice 1998,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 1998, faisant ressortir un excédent de 676.760,43 francs français,

APPROUVE le bilan de l'exercice 1998, arrêté au total de 9.689.785,52 francs français,

APPROUVE la proposition du Directeur Général visant à affecter l'excédent, soit 676.760,43 francs français, au compte "Provision pour cotisations à plus d'un an",

DONNE QUITUS à M. Georges DUTRUC-ROSSET, Directeur Général pour sa gestion durant l'exercice 1998.